

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 13 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean-Louis SENECHÉAU (pouvoir donné à Yann SOULABAIL)

Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire Monsieur Jean-Yves HINAULT

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-65

VIE ASSOCIATIVE – COURSE CYCLISTE CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR : SUBVENTION A L'UNION CYCLISTE BRIOCHINE

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves HINAULT, Conseiller Délégué aux Activités Sportives

La Fédération Française de Cyclisme a attribué à la Ville de Plédran l'organisation des Championnats de France de l'Avenir 2023. Cet évènement aura lieu du 02 au 06 août 2023 et sera porté par l'Union Cycliste Briochine. Environ 950 jeunes athlètes féminins et masculins sont ainsi attendus pour 11 titres décernés.

Afin de faire rayonner cette compétition le plus largement possible, la Ville de Plédran a proposé aux communes proches de prendre part à l'organisation, dont la Ville de Langueux, qui a accepté.

Ainsi, les courses du jeudi 03 août, samedi 05 août et dimanche 06 août seront précédées d'un départ fictif, c'est-à-dire le lancement des coureurs à une allure modérée sur quelques kilomètres avant d'arriver au point de départ réel.

Ces 3 départs fictifs seront donnés à Langueux, Trégueux et Saint-Brieuc, permettant aux spectateurs de profiter pleinement de l'évènement et de bénéficier d'une belle proximité avec le peloton.

Au regard de :

- l'impact positif sur l'image du territoire de l'organisation de compétitions sportives d'envergure nationale ;
- l'importance pour les Langueusiens, de pouvoir participer à des manifestations sportives et conviviales, créant le lien entre les générations ;
- notre volonté de soutenir les champions de demain, hommes et femmes ;

Vu la proposition de la Ville de Plédran d'organiser un départ fictif ;

Vu les frais engendrés par l'organisation de la compétition pour l'Union Cycliste Briochine ;

Je vous propose :

- ⇒ de décider du versement d'une subvention de 1 500 € à l'Union Cycliste Briochine ;
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD).